

PERTEGAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

| | | |
|--|---|--|
| SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes | BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOÛLE | PARIS et les autres Départements |
| UN AN..... 3 fr. | ANNONCES: LA LIGNE 20 c. | UN AN..... 3 fr. 50 |

ÉGROS DE LA SEMAINE

26 Mai — M. Baudin, député du Cher, appelé devant le juge d'instruction, au sujet des poursuites exercées contre lui à l'occasion des événements du 1^{er} mai, refuse de répondre au magistrat.

27 Mai — Les nouvelles de Von-Son, annoncent que Kône a été débloqué le 22 Juin et que tout paraît tranquille dans cette partie du royaume de Siam.

— La Chambre, entre autres propositions tendant à réglementer les modes d'élections, adopte une proposition de M. Bazille, relative aux candidatures des fonctionnaires, qui ne pourront briguer les fonctions de députés ou de sénateurs qu'après avoir donné leur démission de l'emploi qu'ils occupent.

— Départ de la course vélocipédique de Bordeaux-Paris.

28 Mai — Distribution annuelle des récompenses de la Société d'encouragement au bien.

— Inauguration, en Italie, du monument élevé à la mémoire des soldats Italiens, Français et Autrichiens tués à Palestro.

29 Mai — La Chambre engagés par le rapporteur du projet de loi sur les circonscription électorales à bien faire comprendre quelles classes de fon-

ctionnaires elle entend rendre inéligibles, confirme son vote de la veille et adopte un nouvel amendement comprenant les ministres des cultes dans la mesure adoptée.

— Cottereau et Stéphane, les vainqueurs de la course vélocipédique de Bordeaux-Paris, accomplissent leur course en 26 heures pour un parcours de 572 kil.

30 Mai — La Chambre procède à la nomination des membres de la nouvelle commission du budget, composée de 32 députés républicains et d'un membre du groupe des ralliés.

31 Mai — M. Burdeau est nommé président de la commission du budget

1^{er} Juin — Les nouvelles du Siam, de source anglaise, annoncent que des préparatifs militaires sont faits par les Siamois, en vue d'une prochaine campagne contre les colonies françaises.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Par suite de l'absence du Trésorier et du Vice-Trésorier de la Société de secours-mutuels, aujourd'hui, 4 juin, la recette aura lieu à l'heure ordinaire dimanche prochain 11 juin.

C'est aujourd'hui qu'a lieu le cou-

cours de manœuvres de pompes à incendie et de sauvetages, à la Ferté-sous-Jouarre.

La subdivision de Dammartin prendra part à ce concours. Inutile de dire que nous lui souhaitons une bonne moisson de lauriers.

— Dimanche prochain 11 juin, aura lieu à l'Hôtel de ville de Dammartin une conférence publique par M. Berthault, professeur attitré de la Société d'horticulture du canton de Dammartin.

Le programme de cette conférence est ainsi divisé : — Palissage des arbres fruitiers. — Les incisions annulaires et le cisèlement du raisin. — L'anthonome et les moyens pratiques de le combattre.

ROUVRES

Vendredi 26 mai ont eu lieu les obsèques de M. Edmond Magisson, agent comptable à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, fils de M. Magisson, ancien instituteur à Champs et ancien adjoint au Maire de Chelles, prématurément enlevé par une cruelle maladie à l'affection de sa famille et de ses amis.

M. Edmond Magisson avait débuté dans la vie par exercer les fonctions d'instituteur adjoint à Jouarre, puis d'instituteur titulaire à Rouvres et avait laissé d'excellents souvenirs dans ces deux communes.

Depuis une dizaine d'années il avait quitté l'Instruction pour entrer comme employé dans les bureaux de la Compagnie des chemins de fer de l'Est à Paris, où l'aménité de son caractère lui avait concilié l'affection de tous ses collègues.

THIEUX

La presse parisienne a mentionné

lundi dernier, le drame qui s'est déroulé la veille à la Chapelle, entre le nommé Henri Grostemanche et l'électricien Groulon, accusé par le premier d'être l'amant de sa femme, et frappé par lui de trois balles de revolver qui l'ont blessé très grièvement.

Le sieur Grostemanche est un ancien commis de ferme qui a habité Thieux. Quant à sa femme, l'héroïne de ce scandale, elle se nomme Léontine Béguin et est originaire de Thieux, où elle s'est mariée avec le commis de ferme, en 1885.

Les journaux sont unanimes à constater que c'est une jolie femme qui met son mari dans de vilains draps.

MITRY-MORY

Dimanche dernier, la gare de Mitry-Claye a été le théâtre d'un pénible accident survenu à un jeune homme de Thieux, employé sur la ligne du Nord.

Ce jeune homme, nommé Dutailly Jules, âgé de 21 ans, était au disque, à 2 heures 45 du soir, au moment du passage du train de marchandises se dirigeant vers Paris.

Afin de s'éviter le parcours à pied pour revenir à la gare, il commit l'imprudence de sauter sur le marchepied du wagon. En voulant descendre au quai des voyageurs, situé sur une pente assez rapide, il glissa et ses jambes furent broyées par le train.

Relevé aussitôt par le personnel de la gare, et transporté dans une des salles, le malheureux Dutailly, qui n'avait pas perdu connaissance, reçut des soins empressés en attendant le train de voyageurs de 2 heures 45, qui le transporta à Paris. Là, il fut conduit à l'hôpital Lariboisière où, toujours en pleine connaissance et sans paraître trop fatigué du voyage qu'il venait de supporter, il fut admis d'urgence.

Il a été l'objet d'un premier pansement, en attendant l'amputation des deux jambes.

Dutailly était accompagné de son frère et d'un employé du chemin de fer du Nord.

Il est très estimé de ses camarades, et l'accident dont il a été la victime a causé parmi eux une vive émotion.

Le malheureux Dutailly a fait preuve du plus grand sang froid depuis le moment où l'accident lui est arrivé jusqu'à l'heure de l'amputation, qu'il a subie avec un courage surprenant.

Ce pauvre garçon a eu à cœur de consoler les membres de sa famille qui s'affligeaient de son malheur.

Un détail fâcheux à signaler, c'est que l'un des pieds du malheureux blessé soit resté pendant plusieurs heures exposé sur le quai de la gare aux regards des allants et venants et que finalement, on se soit avisé de le faire porter chez la mère du blessé qui ignorait l'accident survenu à son fils.

SAINT-MARD

Mardi dernier, le sieur Marchois, charretier chez M. Mathieu à Saint-Mard, avait à conduire des porcs chez M. Guyon, à Nantouillet. Invité à prendre un rafraîchissement, il passa dans la salle du débit de vins et là, fit la rencontre, du nommé Gosset, garde frein au chemin de fer du Nord. Après quelques minutes de conversation avec Marchois, le sieur Gosset parla des syndicats ouvriers dont il vantait les avantages. Marchois répondit à ces avances sur un ton qui déplut à son interlocuteur, si bien que ce dernier lui asséna sur le nez un coup de poing formidable qui lui mit la figure dans un état lamentable.

Frappé par cet argument et hors d'état de répliquer sur les avantages et les inconvénients des unions fraternelles syndicales, le malheureux Marchois, après cette pénible épreuve a fait sa déposition à la gendarmerie, muni d'un certificat du médecin constatant, — ce qui n'était, du reste, que trop visible, — qu'il avait eu affaire à un individu qui passe, à juste titre, pour un brutal.

Procès-verbal a été dressé contre l'agresseur.

Dimanche prochain 11 et lundi 12 juin, doit avoir lieu la fête patronale de Saint-Mard, dont voici le programme :

Le dimanche, jeux et divertissements de toutes sortes — Tir à la carabine — Chevaux de bois — Le soir à neuf heures, bal Petit.

Le lundi — à 3 heures, bal d'enfants et le soir à neuf heures bal, comme la veille.

CLAYE-SOUPPLET

Un horloger de Saint-Soupplets, le sieur Minot Louis, venu à Claye, le jour de la Trinité, pour aider dans sa besogne le Directeur d'un manège de chevaux de bois, installé sur la place publique à l'occasion de la fête, a été victime d'un vol commis par un individu occupé ce jour-là, lui aussi, au dit manège.

Pendant la nuit du dimanche au lundi, Minot avait couché sous le manège. A son réveil, il eut la désagréable surprise de constater la disparition de sa montre, déposée dans une des poches de son paletot, ainsi que celle de son porte-monnaie contenant 2 fr.

Il déposa une plainte à la gendarmerie et celle-ci recherchant l'auteur du



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

CB :

18198
9221

SHAS



0 000000 092210

vol dont elle avait le signalement, reçut la déclaration d'un artiste forain qui remit en même temps la montre volée, achetée par lui, moyennant 4 fr. sans en connaître la provenance, à l'ex-employé du manège qui avait disparu furtivement le matin même, se dirigeant vers Paris.

L'arrestation du voleur est éminente.

(Publicateur)

PLAILLY

Les électeurs de Plailly sont convoqués pour le dimanche 14 juin, à l'effet de procéder à l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Savouret, démissionnaire.

ERMENONVILLE

Nous avons appris avec satisfaction que la compagnie de pompiers d'Ermenonville qui a pris part, la semaine dernière, au concours de Levallois-Perret, où elle était classée en 3^e division, a remporté un septième prix de manœuvre.

MORTEFONTAINE

On écrit de Senlis au *Petit Parisien*:

« La petite localité de Mortefontaine (Oise), a été mercredi dernier 31 mai, le théâtre d'une rixe sanglante entre ouvriers français et italiens occupés à des travaux de terrassement.

Depuis quelque temps une sourde agitation régnait dans les chantiers, les Français déclarant bien haut que les patrons avaient tort d'occuper des italiens alors que tant de compatriotes se trouvaient sans travail, et les italiens de leur côté, ne faisant rien pour reconnaître l'hospitalité généreuse qu'on leur accordait.

Hier matin, plusieurs ouvriers italiens poussèrent l'audace jusqu'à entonner une chanson injurieuse pour la France.

Aussitôt les ouvriers français, indignés, voulurent leur imposer silence.

Une discussion éclata qui dégénéra en rixe; mais les italiens, qui étaient armés de revolvers, n'hésitèrent pas à faire feu sur leurs adversaires; et plusieurs de nos compatriotes tombèrent grièvement atteints.

L'un d'eux, Gustave Laurent, âgé de quarante-deux ans, a reçu une balle dans l'épaule droite et une deuxième dans le côté gauche, son état est très grave.

Les contre-maitres s'interposèrent et parvinrent après de longs efforts, à séparer les combattants.

Le Parquet de Senlis s'est transporté le jour même, à Mortefontaine, pour ouvrir une instruction; six italiens ont été arrêtés, ils étaient encore porteurs de revolvers. Ce sont Borghi, Signori, Berthelochi, Barberi, Stiffa et Zambon.

On les a écroués à la maison d'arrêt.

D'autre part, on nous affirme que ce sont les cheminots, employés à des travaux de terrassement à Saint-Sulpice, qui sont venus, dans la matinée de lundi dernier, attaquer les ouvriers italiens occupés dans la carrière de M. Emilien Vincent. Ces derniers, ayant eu à diverses reprises maille à partir, avec les terrassiers, s'étaient munis récemment, de revolvers afin de riposter aux attaques des cheminots, lorsque l'occasion s'en présenterait. La lutte fut acharnée, car à l'aide de grosses pierres, les français attaquèrent les ouvriers italiens occupés au fond de la carrière, mais ceux-ci ripostèrent vigoureusement avec leurs armes, en quittant leur retraite pour atteindre plus sûrement les assaillants postés à l'orifice de la tranchée.

Refoulés avec perte, les cheminots abandonnèrent la place et battant en retraite, ils rencontrèrent M. Vincent, son fils et le contre-maitre de la car-

rière, le père Caquet, qui se dirigeaient en toute hâte vers le lieu du combat.

Furieux d'avoir été repoussés, les cheminots se dirent « Puisque nous n'avons pu vaincre les ouvriers, nous allons nous en prendre aux patrons » et séance tenante ils assaillirent à coups de pierres les trois chefs de l'exploitation qui, cela se comprend, ne purent soutenir longtemps cette lutte inégale et durent se résigner à prendre la fuite, à l'exception du malheureux contre-maitre, qui, très grièvement blessé, demeura sur la place. Les blessures reçues par M. Emilien Vincent et son fils, sont heureusement sans gravité.

Les débats de cette affaire, feront connaître exactement les causes ainsi que les auteurs de cette rixe sanglante.

ACT-EN-MULTIEN

Le 23 mai, vers le soir, la jeune Marie Duvivier était à la recherche de son père pour se mettre à table, lorsqu'elle le découvrit pendu dans le grenier de la maison. Cette enfant tout effrayée appela au secours, et le voisin Thuillier s'empressa de couper la corde, mais, déjà le malheureux avait cessé de vivre. Il avait prévenu sa femme quelques heures auparavant de son intention, mais celle-ci, qui le voyait souvent sous l'empire de la boisson, n'avait pas fait attention à ses paroles.

Duvivier, âgé de 43 ans, était adonné depuis quelque temps aux liqueurs alcooliques.

(Journal de Senlis)

CHARMENTRAY

Un bien triste accident s'est produit lundi dans cette commune. Trois ouvriers maçons, travaillaient avec leur patron, M. Gallois, entrepreneur à Précy, à la réparation d'une maison appartenant à M. Lefèvre, maire.

L'échafaudage sur lequel ils se trouvaient s'effondra par suite de la rupture d'un des supports et les malheureux furent projetés sur le sol, d'une hauteur de huit mètres.

M. Gallois a reçu sur le côté gauche plusieurs blocs de moellons qui lui ont enfoncé trois côtes; dans sa chute, il s'est également fait des blessures assez graves aux reins. Le nommé Chiché Joseph a reçu des moellons sur la poitrine, il ressent des douleurs internes qui mettent ses jours en danger. Le nommé Anglade Ernest a reçu à la jambe droite quelques contusions.

L'état des deux premiers est très grave, quant aux derniers, leurs blessures sont insignifiantes.

Une enquête sera faite par le Parquet pour établir les responsabilités de cet accident. Annonçons, dès à présent, que tous les blessés sont assurés; mais il est probable que malgré cela, la personne responsable, s'il y en a une, sera poursuivi devant le tribunal correctionnel.

(Journal de Seine-et-Marne)

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Dimanche prochain 11 juin, aura lieu à Nanteuil-le-Haudouin, le grand festival-concours d'orphéons, d'harmonies et de fanfares.

En voici le programme :

A 9 heures, Réception, à la gare, de MM. les Membres du Jury.

A 9 heures 1/2, Vin d'honneur offert au jury

A 10 heures, Concours de lecture à vue, à huis clos.

A 1 heure 1/2, Concours d'exécution.

A 4 heures, Concours d'honneur (place de la République).

A 6 heures, Exécution, par toutes les Sociétés (800 exécutants) : 1^o de la *Marseillaise* sous la direction de M. Grézet, directeur du Concours; 2^o morceau d'ensemble, *la Gaîté gauloise*, de L. Mérat, sous la direction de l'auteur.

Immédiatement après cette exécution, Distribution solennelle des prix.

*Noms des Sociétés
qui prennent part au Concours*
ORPHÉONS

3^e division, 2^e section. — Union chorale de Soissons.

3^e division, 1^{re} section. — La Lyre de Sarcelles.

2^e division, 2^e section. — Orphéonistes parisiens.

1^{re} division, 2^e section. — La chorale liancourtoise.

FANFARES

Division de classement. — Les Amis réunis de Saint-Soupplets; Fanfare de Baron; Fanfare d'Attichy.

3^e division, 3^e section. Groupe A. — Conchy-les-Pots; Dammarin; Ressons-sur-Matz Carlepont; Saint-Germer.

3^e division, 3^e section. Groupe B. — Tracy-le-Mont; Montagny-Sainte-Félicité; La Ferté-Millon; Orrouy; Barbery.

3^e division, 2^e section. — La Croix-Saint-Ouen; Béthisy-Saint-Martin; Tère-en-Tardenoy; Claye-Souilly.

3^e division, 1^{re} section. — Union musicale de Béthisy-Saint-Pierre; Enfants du Valois (Crèpy); Fanfare de Béthisy-Saint-Pierre.

HARMONIES

3^e division, 1^{re} section. — Flesselles; Sannois.

TROMPES DE CHASSE

Division d'excellence. — L'Echo de Saint-Denis.

A 9 heures, Grande Retraite aux flambeaux, par 100 musiciens.

Bal à grand orchestre, sous la tente Lepelletier, le jour du Concours et le lendemain, lundi 12 juin.

FAITS DIVERS

L'ACCIDENT DE MONTFERMEIL

Un terrible accident est arrivé, vendredi de la semaine dernière, à Montfermeil. La voiture de M. Desnos, boulanger à Gagny, suivait la route de Clichy-sous-Bois, lorsqu'elle arriva, vers 6 heures, au carrefour de la route du Raincy et voulut traverser la voie

des tramways à vapeur. Au même moment, débouchait de Montfermeil le train-tramway; la voiture du boulanger fut tamponnée par la machine et réduite en miettes.

Les trois personnes qui s'y trouvaient, M. Desnos, son beau-frère et un ami, ont été très grièvement blessés. Le beau-frère de M. Desnos a eu la jambe gauche complètement broyée et son état paraît désespéré. Les voyageurs du tramway ont été fortement secoués, mais n'ont reçu que de légères contusions.

La nouvelle de cette collision, bientôt connue dans le pays, a provoqué une vive émotion; et, aux « Seps-Iles », endroit où elle s'est produite, une foule énorme a stationné pendant toute la soirée.

Ajoutons que là se trouve un poteau indiquant un arrêt pour les tramways. Or, aucun tramway ne ralentit même en cet endroit. Le maire, M. Noël a reproché vivement à l'ingénieur en chef de la Compagnie des tramways du Raincy à Montfermeil, de ne pas tenir compte des arrêts convenus.

Une enquête est ouverte qui établira les responsabilités. (*Le Petit Parisien*)

LES SAPEURS-POMPIERS

Le ministre de la guerre vient de prendre une décision importante, sur l'avis favorable du Conseil supérieur.

Les sapeurs-pompiers de toutes les compagnies de France régulièrement organisées et autorisées, et les ouvriers des arsenaux maritimes, ne seront appelés sous les drapeaux, en cas de mobilisation générale, que s'ils appartiennent à la réserve de l'armée active.

Ceux qui font partie de l'armée territoriale seront, dans ce cas, dispensés de l'appel.

ERMENONVILLE

*Translation des restes de J.-J. Rousseau
au Panthéon*

(Suite)

La foule se pressait autour du char sur lequel reposaient les cendres de Jean-Jacques; ceux qui avaient vu son tombeau à Ermenonville croyaient reconnaître les mêmes peupliers qui le couvraient de leur ombre hospitalière. En attachant ces arbres autour du char, on avait voulu que la nature seule fit les frais de sa décoration.

Sur un des bassins du Jardin national, on avait formé une espèce d'île, entourée de saules pleureurs qui rappelaient aux spectateurs les pièces d'eau d'Ermenonville. C'est au milieu de cette île factice, sous un petit édifice de forme antique, que l'on a déposé l'urne de Jean-Jacques. Elle y a reçu les hommages du peuple jusqu'au moment de sa translation au Panthéon.

Décadi, dès neuf heures du matin, les citoyens se portaient en foule au Jardin National; tout annonçait une fête d'un peuple libre. Lorsque tous ceux qui devaient former ce cortège furent assemblés, la Convention nationale quitta le lieu de ses séances, et du haut de cette vaste tribune qui couvre le péristyle du palais, le président lut les décrets rendus pour honorer la mémoire de Rousseau, et au milieu des acclamations de la multitude, il annonça les nouvelles victoires que les soldats de la liberté venaient de remporter sur le despotisme. La fête ne pouvait commencer sous de meilleurs auspices.

Un groupe de musiciens ouvrait la marche et exécutait des airs de la composition de Jean-Jacques. Cette musique, simple et pleine d'expression faisait éprouver à l'âme un attendrissement religieux bien analogue à la circonstance.

Pour se consoler de l'injustice des hommes, Rousseau s'était livré à l'étude de la nature. La botanique, cette étude qui suppose des goûts simples et vertueux, avait occupé Jean-Jacques à différentes époques de sa vie; des botanistes devaient donc faire partie du cortège; on en voyait un grand nombre, au milieu desquels on portait des fleurs, des plantes et des fruits.

L'auteur d'*Emile*, en mettant dans les mains de son élève les instruments qui servent aux arts mécaniques, avait réhabilité les arts utiles: un groupe d'artistes et d'artisans précédait sa statue. Le compas qui mesure les cieux, le pinceau et le burin qui transmettent à la postérité les traits des grands hommes, étaient portés, confondus honorablement avec l'utile rabot, la scie, et le soc plus utile encore.

Derrière la statue, on voyait des mères, dont les unes tenaient par la main des enfants en âge de suivre le cortège, et d'autres qui en portaient de plus jeunes dans leurs bras.

On se rappelait, en voyant ce groupe intéressant, que si les mères allaitent aujourd'hui leurs enfants, ce fut l'éloquence de Rousseau qui les rendit à ce devoir sacré.

Les habitants de Franciade, d'*Emile* et de Groslay, au milieu desquels Rousseau avait composé ses immortels ouvrages, marchaient autour du char qui portait sa statue. (*à suivre*)

Moniteur du 24 Vendémiaire an 11 (15 octobre 1794).

En wagon :

Deux voyageurs causent de choses et d'autres. L'un dit à l'autre :

Connaissez-vous le *Barbier de Séville* ?

— Non, dit l'autre, je me rase moi-même.



L. É. IS



HORLOGER, BIJOUTIER
à DAMMARTIN, (S & - M)
81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules
Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-
genture.

Pièces de précision — Remontage
de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les
soins apportés aux pièces qui lui sont
confiées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Marc chez

Madame Veuve Elbis

LE COURRIER DES MODES

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles

élégants et pratiques de robes,

maneaux, chapeaux, costumes

d'enfants, ouvrages, etc., avec

explications et patrons découpés.

Feuilletons, Causerie médicale

par M^{lle} le D^r BERTILLOU. Etude :

QUE FERONS-NOUS

DE NOS FILLES ?

descriptant toutes les professions

et métiers pouvant être exercés

par des femmes. Nombreuses

primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (16 pages), le journal

simple : 2^{fr} 50. Avec chaque fois une

gravure coloriée, 3 mois : 5^{fr}. Pour

l'abonnement, envoyer mandat-poste ou

timbres aux Éditeurs : IMANS & C^{ie},

55, RUE DE VERNEUIL, PARIS

Gazette Anecdotique

Littéraire, Historique, Bibliographie et Mondaine
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. FOUAUST

UN AN : 12 FRANCS

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste
3 Rue des Beaux-Arts, Paris

A LOUER DE SUITE
GRANDE RUE N^o 49
MAISON comprenant rez-de-
chaussée, premier et second
étage, occupée précédemment
par M. Génol, Juge de Paix.

S'adresser pour visiter à M. ME-
LAYE, trésorier de la Fabrique, à
Dammartin.

Papeterie E. LEMARIÉ, à Dammartin

CARTON CUIR

LE CARTON BITUMÉ SABLÉ
POUR TOITURES

Le mètre carré 0 fr. 60

Par rouleau de 12 mètres

Le mètre carré 0 fr. 50

par 10 rouleaux

Le mètre carré 0 fr. 40

Le Carton Bitumé Sablé se fait en
trois dimensions différentes; qui sont :

| | |
|--------------------|--------------------------------|
| 0 m. 70 de hauteur | } Sur 12 mètres de longueur |
| 0 m. 80 de hauteur | |
| 1 mètre de hauteur | |

Le CARTON CUIR s'emploie égale-
ment avec succès comme isolateur con-
tre l'humidité des murs et des endroits
salpêtrés. Il remplace avantageusement
les enduits hydrofuges. Il rend égale-
ment d'importants services à l'horticul-
ture, employé sous diverses formes
comme paravent, pour garantir les
vignes, les arbres fruitiers, les primeurs
et les fleurs.

La notice pour l'emploi des cartons bitu-
més est remise gratuitement à tout ache-
teur.

MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur deman-
de affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15
rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires
Abonnements : Un an, 6 fr.; Six mois
3 fr.

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.